

صيام رمضان

CELA ANNULE T-IL  
LE JEÛNE ?



AL RISSALAH

N°	CAUSE	JUGEMENT	SAVANT	CONDITION
1	Sentir ou appliquer des parfums liquides ou de l'encens	Annule pas le jeûne	Ibn Al-Uthaymīn & Ibn Bāz	Il est permis de sentir de l'encens à condition de ne pas l'inhaler ni l'ingérer
2	Saignement bouche/nez	Annule pas le jeûne	Ibn Al-Uthaymīn	On doit éviter d'avaler du sang
3	Utiliser un inhalateur	Annule pas le jeûne	Ibn Al-Uthaymīn & Muqbil Al-Wādi'ī	—
4	Enlever une dent	Annule pas le jeûne	Ibn Al-Uthaymīn	—
5	Prise de sang	Annule pas le jeûne	Ibn Al-Uthaymīn	Sauf si la quantité de sang extrait est égale à la quantité de sang extrait lors d'une ḥijāmah
6	Masturbation	Annule le jeûne	Ibn Al-Uthaymīn	Si la personne n'éjacule pas, son jeûne reste valide, mais elle doit se repentir de ce péché
7	Gouttes du nez	Annule pas le jeûne	Ibn Al-Uthaymīn	Sauf si le goût des gouttes atteint la gorge ou l'estomac
8	Saignement du nez	Annule pas le jeûne	Ibn Al-Uthaymīn	Sauf si la cause du saignement est intentionnelle
9	Goutter la nourriture	Annule pas le jeûne	Ibn Al-Uthaymīn	Il est permis pour la personne qui prépare le repas de goutter la nourriture avec le bout de la langue tout en prenant les précautions de ne rien avaler
10	Mentir, jurer ou dire des mauvaises paroles	Annule pas le jeûne	Ibn Al-Uthaymīn	Dire des mauvaises paroles diminue en revanche la récompense du jeûne

N°	CAUSE	JUGEMENT	SAVANT	CONDITION
11	Relations sexuelles	<b>Annule le jeûne</b>	Ibn Al-Uthaymīn	—
12	Rêves érotiques ou se réveiller en état de Janābah dû à des relations durant la nuit	<b>Annule pas le jeûne</b>	Le Comité des Grands Savants & Ibn Bāz	—
13	Utiliser du dentifrice ou un bain de bouche	<b>Annule pas le jeûne</b>	Ibn Al-Uthaymīn, Ibn Bāz & Ṣāliḥ Al-Fawzān	Il est en revanche préférable d'éviter car cela peut atteindre la gorge
14	Vomir	<b>Annule pas le jeûne</b>	Ibn Bāz	Sauf si l'acte est intentionnel
15	Embrasser et enlacer	<b>Annule pas le jeûne</b>	Ibn Al-Uthaymīn	Ceci est seulement autorisé si cela n'entraîne pas d'éveil sexuel. L'émission de liquide prostatique n'invalide pas le jeûne sauf s'il est le résultat d'une éjaculation
16	Se couper les cheveux ou les ongles	<b>Annule pas le jeûne</b>	Le Comité des Grands Savants	—
17	Prendre une douche ou un bain	<b>Annule pas le jeûne</b>	Le Comité des Grands Savants & Ibn Bāz	Si la personne avale de l'eau involontairement, le jeûne reste valide et elle n'a pas à le rattraper (Ibn Bāz)
18	Appliquer de l'henné	<b>Annule pas le jeûne</b>	Ibn Al-Uthaymīn	—
19	Nager ou plonger dans l'eau	<b>Annule pas le jeûne</b>	Ibn Al-Uthaymīn	—

N°	CAUSE	JUGEMENT	SAVANT	CONDITION
20	Manger ou boire intentionnellement	<b>Annule le jeûne</b>	Ibn Al-Uthaymīn	Sauf si cela est involontaire
21	Pratiquer la Ḥijāmah	<b>Annule le jeûne</b> <sup>1</sup>	Le Comité des Grands Savants	—
22	Injection anesthésique	<b>Annule pas le jeûne</b>	Ibn Al-Uthaymīn	—
23	Injection nutritionnelle	<b>Annule le jeûne</b>	Ibn Al-Uthaymīn	Les injections nutritionnelles sont considérées comme de la nourriture
24	Utiliser du maquillage ou des cosmétiques	<b>Annule pas le jeûne</b>	Ibn Al-Uthaymīn & Ibn Bāz	—
25	Gouttes pour les yeux	<b>Annule pas le jeûne</b>	Ibn Al-Uthaymīn & Ibn Taymiyyah	Cela n'annule pas le jeûne, même si le goût des gouttes atteint la gorge
26	Fumer	<b>Annule le jeûne</b>	Ibn Al-Uthaymīn	—

<sup>1</sup> Cet avis est celui de l'imām Aḥmad et d'un groupe de savants. La majorité des savants ainsi que les imāms Abū Ḥanīfah, Mālik et Al Shāfi'ī sont d'avis que la Ḥijāmah n'annule pas le jeûne (voir par exemple à ce sujet *Kitāb Al Umm* (2/127) d'Al Shāfi'ī ou encore *Nayl al-Awṭār* (4/275,578) d'Al Shawqānī. En revanche, il est tout de même préférable et meilleur de s'en écarter pendant le jeûne par prudence et précaution (voir *Fatḥ Al-Bārī* (4/177) d'Ibn Ḥajar).



## Sources utilisées pour la réalisation de ce tableau :

- ⦿ *Fatāwā* du Comité des Grands Savants d'Arabie Saoudite,
- ⦿ *Al-Sharḥ al-Mumtī' 'alā zād al-Mustaḥqni'* d'Ibn Al-Uthaymīn,
- ⦿ *Majālis Sharḥ Ramaḍān* d'Ibn-Al-Uthaymīn,
- ⦿ *Fatāwā Arkān Al-Islām* d'Ibn Al-Uthaymīn,
- ⦿ *Al-Muntaqā* de Ṣāliḥ Al-Fawzān,
- ⦿ *Majmū' Fatāwā* d'Ibn Bāz.



AL RISSALAH

 @alrissalahofficiel |    @alrissalah |  www.alrissalah.fr